



# AVIS PUBLIC

## DÉPÔT DU SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2015 RÔLE TRIENNAL 2015,2016 ET 2017

**Avis public** est donné par la soussignée, Sherron Kollar, directrice générale de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest, que le sommaire du rôle triennal d'évaluation foncière, pour l'exercice financier 2015, a été déposé au bureau de la municipalité le 11 septembre 2014, et que toute personne peut en prendre connaissance aux heures régulières d'ouverture et que ce rôle triennal sera en vigueur en 2015 pour son premier exercice financier.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :  
M.R.C de Montcalm  
1540, rue Albert  
Sainte-Julienne (Québec) J0K 2T0
- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'agent déterminée par le règlement 148 de la MRC de Montcalm et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

DONNÉ à Saint-Roch-Ouest, ce 17<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2014.

Sherron Kollar,  
Directrice générale

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, **Sherron Kollar**, *directrice générale* de la municipalité de Saint-Roch-Ouest, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le mercredi 17 septembre 2014.

Signé à Saint-Roch-Ouest, ce 17<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2014.

Sherron Kollar,  
Directrice générale

---